****

**STRATÉGIES SUR LES PARTENARIATS SYNDICAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT**

**(2013-2017)**

« Les partenariats syndicaux pour le développement » constitueront l’un des trois piliers (au même titre que le plaidoyer mondial et le développement des capacités) du nouveau programme du RSCD 2013-2017. Ce thème est basé sur les résultats obtenus à ce jour dans le cadre du travail réalisé par le RSCD en matière d’efficacité du développement des syndicats, à savoir les *Principes et directives syndicaux*[[1]](#footnote-1), le *TUDEP*[[2]](#footnote-2) et plus récemment le projet de *Note d’orientation pour les syndicats sur le suivi et l’évaluation des programmes de développement* (en cours).

1. **RENFORCER LA VISIBILITE DU TUDEP**

Le Profil syndical de l’efficacité du développement (TUDEP) est un outil d'apprentissage visant à soutenir les acteurs syndicaux du développement à mettre les Principes en pratique et à faciliter le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre. Le TUDEP a été conçu et approuvé par le RSCD fin 2011. Les membres du RSCD ont, de manière générale, souligné la pertinence de cet instrument, notamment eu égard à : 1) son orientation axée sur l'apprentissage (vis-à-vis des rôles et des fonctions des partenaires qui apportent leur appui et ceux qui en bénéficient, qu’il place sur un pied d'égalité et par le biais des informations immédiates et directes qu’il fournit); 2) la promotion des processus en faveur du renforcement des capacités (il présente en effet des données de référence qui peuvent être utilisées afin de répondre aux besoins possibles liés à la capacité organisationnelle/politique des partenaires). Il s'agit d'éléments très importants qui suscitent très souvent un véritable « changement d'approche culturelle » au sein des organisations. La promotion de TUDEP devra être davantage soutenue (initialement), en particulier à l'échelle régionale dans le Sud.

Résultats

Des relations de partenariat plus égales et équilibrées entre les syndicats qui reçoivent et fournissent un soutien financier (partenaires donateurs et bénéficiaires)

* basées sur les besoins et demandes réels des organisations partenaires dans le Sud
* basées sur des méthodologies d'évaluation communes
* axées davantage sur les processus d’apprentissage et le développement des capacités

MÉTHODOLOGIES

1. Accroître la visibilité de l’outil TUDEP (outils sur le web)
2. Organiser des séances de « mise en œuvre » du TUDEP au niveau régional à l'occasion de la réunion des organisations solidaires syndicales, incluant les syndicats donateurs et bénéficiaires sur des projets concrets (séminaires de facilitation)
3. Évaluation globale des résultats du TUDEP (séminaire)
4. **RENFORCER LES CAPACITÉS RELATIVES AUX MÉTHODOLOGIES DE SUIVI ET D’ÉVALUATION**

Le renforcement et la mise en commun des pratiques de suivi et d’évaluation est une priorité déjà identifiée dans les principes syndicaux et évoquée dans le TUDEP lui-même. Le besoin de renforcer la capacité des syndicats au niveau méthodologique doit désormais être abordé plus systématiquement. Le projet de *Note d’orientation pour les syndicats sur le suivi et l’évaluation des programmes de développement* s'appuie sur cet acquis et constitue une première réponse dans ce sens. Le guide met en exergue les spécificités syndicales par rapport aux méthodologies de suivi et d’évaluation et vise à améliorer la capacité d'analyse des syndicats en matière de suivi et d’évaluation et à offrir une orientation en ce qui concerne les pratiques partagées. Le guide s’axe sur les approches méthodologiques alternatives sur le suivi et l’évaluation, en particulier la dénommée « théorie du changement », en vue de mieux soutenir l’évaluation des résultats et de l'impact dans la pratique. Enfin, le guide peut également servir d'instrument pratique vis-à-vis des gouvernements donateurs afin de les sensibiliser aux besoins et à la dynamique des syndicats en matière de suivi et d’évaluation.

Résultats

Amélioration de la capacité et de la qualité du suivi, de l’apprentissage et de l’évaluation par les syndicats sur les résultats de leurs programmes de développement

* basés sur des critères communs en matière de suivi et d’évaluation
* les donateurs internationaux et nationaux sont mieux informés des spécificités des syndicats en ce qui concerne l'action en faveur du développement et sont davantage conscients des exigences en matière de responsabilité interne

MÉTHODOLOGIES

1. Finaliser la note d’orientation pour les syndicats sur le suivi et l’évaluation des programmes de développement
2. Organiser une série de séminaires de formation à l’intention des membres du RSCD sur le suivi et l’évaluation concernant des questions spécifiques et des outils méthodologiques (à savoir la théorie du changement, l’évaluation de la capacité organisationnelle, le recueil de données de référence)

1. **VERS UN CADRE COMMUN EN MATIERE DE CAPACITE ORGANISATIONNELLE**

L'élaboration du guide sur le suivi et l'évaluation a mis en lumière certains aspects spécifiques concernant les modalités existantes des syndicats. Il a ainsi été constaté, en particulier dans le domaine de l'évaluation de la capacité organisationnelle, que les syndicats utilisaient des méthodologies et instruments différents. Les critères d'évaluation en matière de capacité organisationnelle, ainsi que les méthodologies de collecte des données de référence sont essentielles pour établir une approche cohérente dans le domaine du soutien des organisations du Sud et constituent un instrument pertinent afin de renforcer l'appropriation des processus de développement. Il convient par conséquent de mener une analyse plus approfondie, associant les partenaires syndicaux du Nord et du Sud. Plusieurs initiatives conjointes seront mises en œuvre, notamment au niveau national, de façon à inclure différents projets menés par différentes organisations. Cet exercice renforcera la coordination entre partenaires syndicaux vis-à-vis des initiatives en faveur du développement, notamment au regard du renforcement de la planification concertée.

Résultats

Une cohérence et coordination accrues des programmes de développement parmi les partenaires syndicaux

* Une vision et approche communes en matière de capacité organisationnelle
* Des programmes de développement fondés sur les besoins et exigences réels des organisations partenaires du Sud et, par conséquent, davantage axés sur les processus d'apprentissage relatifs au renforcement des capacités
* Des pratiques de coordination et une cohérence accrues entre partenaires syndicaux (aux niveaux bilatéral et multilatéral), contribuant à terme à la planification concertée des initiatives futures

MÉTHODOLOGIES

Identifier les cadres d’évaluation de la capacité organisationnelle au sein des syndicats: recherches

1. Organiser une analyse commune à l’échelle nationale dans le Sud (expériences pilotes) sur la capacité organisationnelle entre les partenaires bénéficiaires et donateurs: séminaires
2. Lancer un cadre syndical commun sur l’évaluation de la capacité organisationnelle: lignes directrices politiques

Veuillez consulter le document sur le plan de travail pour connaître le programme annuel des activités spécifiques.

1. *Principes et directives syndicaux en matière d’efficacité du développemen*t <http://www.ituc-csi.org/principes-et-directives-syndicaux?lang=fr> [↑](#footnote-ref-1)
2. *Profil syndical de l’efficacité du développement* [http://www.ituc-csi.org/profil-syndical-de-l-efficacite-du,10523?lang=fr](http://www.ituc-csi.org/profil-syndical-de-l-efficacite-du%2C10523?lang=fr) [↑](#footnote-ref-2)